

Il faut préparer la transmission des PME familiales !



Colot Olivier
Docteur en Sciences de Gestion, Assistant Service de Comptabilité & Gestion
Faculté Warocqué Sciences économiques, Université de Mons-Hainaut
Olivier.Colot@umh.ac.be

Contexte

La transmission constituera un véritable enjeu économique et humain au cours de la décennie à venir.

Thèse

La transmission des PME familiales constitue une problématique très importante, aussi bien au niveau de l'activité économique que de l'emploi.

Conclusion

Les dirigeants de PME familiales ne préparent pas suffisamment la transmission de leur entreprise. Une certaine prise de conscience de la part des dirigeants de PME a eu lieu mais il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à un climat favorable à la transmission.

La santé d'une région, d'un pays se reflète le plus souvent dans la prospérité et dans le dynamisme des petites et moyennes entreprises qui s'y développent, y exercent leur activité en fournissant des emplois directement ou en permettant la création d'emplois en amont et en aval de la chaîne économique. Or, chaque année, de nombreuses entreprises disparaissent ou déposent leur bilan en raison d'un problème de transmission. Ainsi, un grand nombre d'emplois sont perdus annuellement avec la fermeture d'entreprises qui n'ont pas su ou pu trouver une solution au problème de leur transmission.

Quel entrepreneur ne rêve pas de transmettre sa société à ses enfants et ainsi d'assurer la pérennité de celle-ci après son départ ? Cet événement, qui s'inscrit naturellement dans la vie d'une PME, apparaît ainsi comme une étape difficile. En effet, des questions vont se poser, non seulement d'ordre juridique et fiscal, mais également de type financier, commercial, social et surtout humains. En outre, pour le dirigeant d'entreprise, la cession de son affaire constitue très souvent une opération pour laquelle il ne possède que peu ou pas d'expérience et de connaissances.

Selon les estimations d'un groupe d'experts de la Commission Européenne, un tiers des entreprises européennes feront l'objet d'une transmission dans les dix prochaines années, soit entre 25 et 40 % des entreprises selon les Etats membres. Vu l'importance de ces chiffres, le problème de la transmission peut avoir des conséquences dramatiques au niveau macro-économique : disparition d'entreprises et d'emplois, coût social important, manque à gagner pour l'Etat et les Régions, détérioration du tissu industriel, etc.

Les causes à l'origine des échecs des transmissions sont nombreuses et diverses, les principales étant :

- l'absence ou le manque de préparation : cette absence ou ce manque de préparation trouve principalement son origine dans les problèmes affectifs. Pour le chef d'entreprise qui s'est investi durant de nombreuses années, son entreprise constitue une extension de lui-même et il lui est difficile de s'en séparer. En outre, la transmission signifie la fin du pouvoir et des avantages qui en découlent, la fin d'une carrière ;
- la mauvaise préparation de la transmission : par exemple en choisissant un successeur incompetent ou en le préparant mal à ses futures responsabilités ou encore en assurant mal la transition entre le prédécesseur et le successeur ;
- le choix d'une technique de transmission inadaptée ou trop coûteuse ;
- les conflits familiaux : la transmission peut également être freinée par le souci d'égalité à l'égard de chacun des enfants qu'il n'est peut être pas possible de réaliser et la crainte de l'apparition de conflits familiaux.

Une enquête¹ a été réalisée auprès des dirigeants de PME en Région wallonne dans le but d'appréhender de manière pratique la problématique de la transmission. La première partie de l'analyse a montré que la plupart des PME de l'échantillon ont un caractère familial (81,33 %). La majorité de ces PME (65 %) ont été créées entre 1970 et 1989, ce qui signifie qu'une grande partie d'entre elles feront l'objet d'une transmission dans les prochaines années à venir. D'ailleurs, selon les délais de transmission prévus par les dirigeants, ce serait 30,4 % des PME interrogées² qui devraient être transmises dans les cinq ans et 55,1 % dans les dix ans.

La seconde partie de l'enquête était consacrée aux démarches menées par les dirigeants en vue de préparer la transmission de leur PME. Parmi ces PME qui feront l'objet d'une transmission dans les dix prochaines années, 44,81 % n'ont pas encore pris de mesures concrètes pour préparer cette étape. Les principales raisons évoquées sont l'envie de continuer, le manque de revenus, l'absence de repreneur ou la volonté d'éviter des conflits familiaux. Les démarches les plus souvent accomplies sont, dans l'ordre, l'annonce faite par le dirigeant à sa famille proche de son intention d'arrêter et de transmettre l'entreprise, la recherche d'un successeur, la mise au point d'une stratégie de transmission, le fait d'en parler avec le comptable, la formation du successeur, etc. Enfin, les dirigeants font essentiellement appel aux partenaires habituels de l'entreprise, c'est-à-dire l'expert-comptable, le conseiller fiscal et le notaire.

¹ L'enquête a été réalisée dans le cadre du projet européen Equal – QualiCréa et a été financée en grande partie par le Fonds Social européen (FSE).

² C'est-à-dire les PME en activités depuis 15 ans et employant au moins deux travailleurs.